



Julie Vignola



Députée de Beauport-Limoilou

Vice-présidente du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Services publics, approvisionnement et opérations gouvernementales

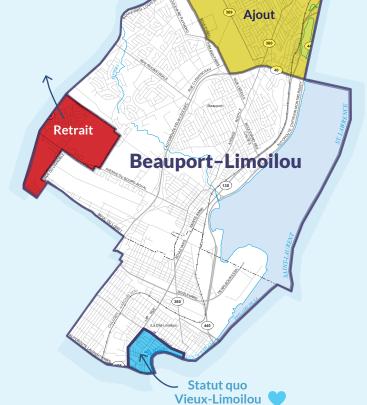
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Tourisme

Redécoupage électoral

Je tiens à vous donner des nouvelles du redécoupage électoral au Québec, en particulier pour Beauport-Limoilou. Au départ, la Commission voulait retrancher le Vieux-Limoilou pour l'intégrer à la circonscription voisine de Québec. Des représentations que j'ai faites en compagnie de Jackie Smith, conseillère municipale de Limoilou, Raymond Côté, exdéputé de Beauport-Limoilou auprès de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec ont porté fruit. Ces représentations ont fait en sorte que le Vieux-Limoilou restera dans Beauport-Limoilou! Une énorme victoire pour nos citoyens. Merci Jackie et Raymond pour votre soutien!

Même si cette décision est logique, certaines autres prises par la Commission le sont beaucoup moins. Les propositions de la Commission pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, qui verrait disparaître la circonscription d'Avignon-La Mitis-Matane—Matapédia, mettent à mal le poids de représentation des régions à la Chambre des Communes. Le Bloc Québécois, ma collègue Kristina Michaud et mon collègue Maxime Blanchette-Joncas ont promis de se battre jusqu'au bout pour empêcher cette perte de poids politique.

Continuons de soutenir cette pertinente lutte pour maintenir le poids politique des régions du Québec!





Julie Vignola Députée de Beauport-Limoilou

« Une union mal conçue doit faire place à une autre plus équitable. Et pour cela, elle doit se dissoudre. Imposée par les armes, elle doit se refaire dans la liberté. Car si l'union fait la force, la force ne peut imposer l'union. (...) séparer ce qui a été mal uni n'est pas une bien grande séparation. Cela n'en demande pas moins le courage d'assumer sa liberté. C'est ce courage que les stratèges fédéraux cherchent à saper par la peur. »



Ottawa intègre enfin la Davie à sa Stratégie nationale de construction navale: Une « vieille trahison fédérale » enfin corrigée



Le 4 avril dernier, en compagnie de ma collègue Caroline Desbiens, députée de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, j'étais présente à l'annonce du gouvernement fédéral pour faire de la Davie officiellement le 3° chantier naval de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN) après plus de 10 ans d'attente. Ce sont aussi 10 ans d'interventions du Bloc Québécois à la Chambre des Communes et en comité parlementaire. Davie devrait pouvoir amorcer la construction de six nouveaux briseglaces et un brise-glace polaire pour la Garde côtière canadienne, ce qui créera 1 800 emplois, à compter de 2026.

Une erreur historique a été rétablie. Ce sont les travailleurs, leurs familles, les institutions d'enseignement de métiers et professions liés à la construction navale, les fournisseurs et toutes les Québécoises et tous les Québécois qui profiteront positivement des retombées économiques de cette entente. Je me réjouis de cette annonce qui permettra de moderniser le plus important chantier naval du Canada, en plus de permettre l'essor de l'industrie maritime québécoise et de créer des retombées pour l'ensemble des régions du Québec!

La Davie possède 50 % de la capacité de construction navale dans tout le Canada. Pendant 10 ans, le fédéral lui a préféré les chantiers navals Irving, en Nouvelle-Écosse, et Seaspan, en Colombie-Britannique. Les travailleurs, le gouvernement du Québec, les maires de Québec et de Lévis ains que le Bloc Québécois ont fait pression sans relâche sur le gouvernement fédéral pendant des années. Voir l'inclusion du chantier dans la SNCN est une belle victoire!

Bien qu'il reste encore à négocier les contrats dans le détail, nous pouvons enfin espérer voir ce pied de nez à l'industrie maritime québécoise corrigé, après tant d'années d'efforts.



Budget 2023 : Le déséquilibre fiscal au détriment des intérêts du Québec

Le Bloc Québécois accueille froidement le budget 2023-2024. Les libéraux concrétisent leurs engagements envers le NPD, ce qui leur permet de garder le pouvoir. Le budget ne protège aucunement la population contre la détérioration de la situation économique.

Les grands oubliés du budget :

- Les aînés de 65 à 74 ans, qui ne voient aucune augmentation de leur pension;
- Les bénéficiaires de l'assurance-emploi, qui ne voient aucune modification au Programme d'assurance-emploi, qui date de plus de 50 ans!
- La protection de l'environnement; les investissements auprès des pétrolières continuent, notamment les « usines de captation du carbone » appartenant à ces pétrolières, qui produisent plus de GES que ce qu'elles retirent de l'atmosphère!
- Les transferts en santé pour combler le désinvestissement fédéral qui dure **depuis 30 ans**;
- Aucune nouvelle somme dans la construction de logements sociaux;
- Les demandes du Québec oubliées, boudées.

Ce que le fédéral n'a pas oublié: insérer une clause reconnaissant que le roi Charles III est le chef d'État du Canada, et ce, malgré que 56% des Canadiens et 70% des Québécois sont **contre la monarchie**.

En somme, par ce budget, le fédéral s'ingère dans les compétences sociales du Québec et des provinces canadiennes, sans s'occuper de ses propres programmes sociaux que sont les pensions de vieillesse et l'assurance-emploi! Les libéraux en font beaucoup plus pour faire plaisir au NPD que pour agir sur les vrais enjeux et qui en plus, dépensent l'argent des Québécois pour soutenir l'anglais au Québec. Dire que ça n'aide pas assez, ce serait occulter le fait que ce budget est nuisible. Le gouvernement libéral de Justin Trudeau a adopté le slogan « Investir dans les gens », mais les aînés, les chômeurs, les malades, les personnes à faibles revenus sont totalement oubliés. Une incohérence de plus.



Que le gouvernement fédéral propose de payer sa part pour éponger les dégâts du verglas de Pâques est apprécié. Mais qu'Ottawa commence d'abord par verser les 484 millions de dollars promis en 1998 lors du Grand verglas.

Ça fait 25 ans que l'argent des Québécois est sur la glace.

Julie Vignola en action! Conflit de travail au Port de Québec



Le 31 mars dernier, je suis allée à la rencontre des débardeurs du Port de Québec qui ont été mis en lockout par leur employeur il y a plus de 6 mois. Je déplore ce conflit de travail qui dure depuis pour les 81 débardeurs. J'appuie les travailleurs et, au nom du Bloc Québécois, je réitère la nécessité qu'Ottawa adopte sans plus tarder une loi anti-briseurs de grève telle que proposée par ma collègue Louise Chabot - députée de Thérèse-De Blainville avec le projet de loi C-276 afin de protéger le droit légitime de négocier des travailleurs. Le Québec a une loi anti-briseurs de grève depuis plus de 30 ans. Il est temps que le Canada se modernise et arrive au 21e siècle! En ayant recours aux « briseurs de grève », l'employeur annule le droit légitime des syndiqués

Distribution de drapeaux pour souligner la Journée nationale des patriotes!

Inscrivez-vous pour recevoir l'un des drapeaux (quantité limitée):



Fait au Québec - valeur de 41,99 \$ (Accent bleu) - Dimensions 90 X 135 cm Le concours est réservé aux citoyens de 18 ans et plus de la circonscription de Beauport-Limoilou. Seules les personnes gagnantes seront contactées.

Prénom et nom :
Adresse :
Ville, Code Postal :
Numéro de téléphone :
Courriel:

de négocier. Cependant, étant donné que le Port de Québec est sous juridiction fédérale, la loi du Québec ne peut pas s'appliquer. Nos travailleurs et travailleuses syndiqué.e.s du Québec ne devraient pas subir de préjudices simplement parce que leur emploi est en territoire fédéral. Seule une loi anti-briseurs de grève, promise par Ottawa, mais jamais concrétisée, peut protéger le droit de négocier. Tout projet de loi respectant l'esprit des demandes des groupes syndicaux du Québec aura l'appui du Bloc Québécois.

Les briseurs de grève, qui n'ont pas la même formation que les débardeurs, sont plus à

risque au niveau de leur sécurité. Pour la même raison, utiliser des briseurs de grève augmente les risques à la sécurité de la population. Sans formation et expériences appropriées, il n'est pas exclu que des erreurs de manipulation surviennent et mènent à de nouveaux épisodes de poussière rouge, entre autres. Ce ne sont donc pas seulement les débardeurs et leurs familles qui subissent les conséquences du conflit, mais aussi les résidents des quartiers avoisinants. Il est plus que temps que les entreprises sous juridiction fédérale respectent le droit de négocier.



JULIE VIGNOLA

Députée de Beauport-Limoilou

2000, avenue Sanfaçon, Bureau 101, Québec (Québec) G1E 3R7

PLIER

Julie Vignola Députée de Beauport-Limoilou







julievignola.quebec



JulieVignolabq



JulieVignolaBL



JulieVignolabq

Visite du chef à Québec!

Le 26 mars dernier, notre chef Yves-François Blanchet était de passage à Québec. Nous en avons profité pour visiter l'extraordinaire exposition « René et Lévesque » du Musée de la civilisation. J'étais heureuse de voir une forte affluence dans la salle de montre, avec des gens de tous âges et de tous horizons. Malgré son décès il y a de plus de 35 ans, René est toujours aussi présent dans la mémoire collective et cette exposition en témoigne. Cette exposition est présentée jusqu'au 4 septembre 2023; ne ratez pas votre chance!



De gauche à droite : Caroline Desbiens, députée de Beauport directeur-général du Musée de la civilisation. Yves-François Blanchet, chef du Bloc Ouébécois

POUR JOINDRE VOTRE DÉPUTÉE

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

2000, avenue Sanfaçon, Bureau 101. Québec (Québec) G1E 3R7

418 663-2113

a 418 663-2988

julie.vignola@parl.gc.ca

JulieVignolabq

JulieVignolaBL

JulieVignolabq

Julievignola.quebec

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération Pièce 312 Ottawa (Ontario) K1A 0A6

613 992-4406

(613 992-4544





Vertdredi de Julie

Distribution de plantes, de fines herbes et d'arbres Contribuez au verdissement de notre belle communauté!



10h à 18h bureau de la députée 2000, avenue Sanfacon

députée de Beauport-Limoilou

Voici quelques sortes offertes : plants de concombres, tomates, basilic, ciboulette, Cosmos, Verveine, Capucine, Calendule, Sedum Jaune, Zinnia, Celosie, Dianthus, Cerisier et Thuya.

Gratuit. Premier arrivé, premier servi. (jusqu'à épuisement des stocks)